

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **72 (1936)**

Heft 31

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : F. I. A. I. — Rapport du Bureau S. P. R. — Congrès des Montagnes neuchâteloises.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : H. JEANRENAUD : *L'enseignement individualisé.* — DANIEL GOENS : *Le jeu pédagogique « Angolo ».*

PARTIE CORPORATIVE

Nous nous excusons d'être dans l'obligation de supprimer aujourd'hui les correspondances des sections, et nous remercions Alb. Rochat de nous avoir cédé la moitié de la place réservée à la partie pédagogique. R.É.D.

F. I. A. I.

Le Congrès de la Fédération internationale des Associations d'instituteurs a donc eu lieu, non à Belgrade, mais à Genève, sous le patronage du Schw. Lehrerverein et de la Société pédagogique romande, les 9, 10 et 11 août derniers. Nous reviendrons sur les 4 laborieuses séances de travail, comme aussi sur les diverses manifestations qui les ont coupées. Bornons-nous à relever la parfaite réussite de l'entreprise : tout s'est passé selon le programme établi, sans accroc, grâce à une organisation impeccable. Malgré le peu de temps qui leur était imparti, malgré la période des vacances, nos collègues de Genève avaient tout prévu, accomplissant ainsi un vrai tour de force. Il convient de remercier bien sincèrement les comités de l'U. I. P. G., Dames et Messieurs, et particulièrement Mme Miffon, MM. Duchemin et Servettaz. Nous associons à nos remerciements le comité de la S. P. V., son président Borloz et le collègue Robert Baumgartner, qui organisèrent la partie récréative du dimanche et la réception à Nyon. Tous les congressistes se sont déclarés enchantés de leur passage en terre vaudoise et de l'accueil qui leur fut réservé, comme aussi, d'ailleurs, de leur séjour à Genève.

Le Bureau de la S. P. R.

RAPPORT

sur l'activité du Bureau S. P. R., de 1932 à 1936.

Il est fort regrettable que le peu de place dont dispose le « Bulletin » ne permette pas de publier tout entier le rapport présenté au Congrès par le président central, J. Rochat. En le tronquant, nous lui enlevons une bonne partie de sa valeur.

* * *

Introduction. — M. Rochat commence par dire les circonstances qui l'ont amené à prendre, au début de 1935, la direction de la S. P. R., et qui ont nécessité l'appel de M. C. Serex, comme trésorier, et de M. G. Stroele, comme vice-président de notre association. Ce lui est l'occasion de rappeler les mérites de nos deux éminents regrettés collègues, W. Baillod et J. Tissot.

Le rapport du président Baillod sur l'activité du bureau pendant les deux premières années de la période neuchâteloise ayant été lu à Morges le 24 juin 1934 celui du président Rochat se borne à rappeler les faits essentiels qu'il relie aux événements des deux dernières années.

* * *

Séances. — Au cours de la première période, le bureau complet s'est réuni 9 fois et le bureau restreint 7 fois ; à quoi il faut ajouter la séance des comités de rédaction de l'*Educateur* et du *Bulletin*, et celle avec le Schweiz. Lehrerverein. De juin 1934 à juin 1936, nous avons compté une seule séance du bureau restreint, vu la dispersion des membres au Locle, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, 11 séances plénières dont certaines, commencées à 14 h. 30 se sont prolongées jusqu'après minuit, avec de brèves interruptions. En plus : séance de lecture du rapport Willemin, une autre avec les présidents de sections et M. Payot, éditeur ; deux séances avec les comités de rédaction, deux avec la délégation du Schweiz. Lehrerverein. Total : 21 séances du bureau complet 8 du bureau restreint, une avec les présidents, 3 avec les comités de rédaction et 3 avec le S. L. V. ; ce qui fait 36 séances.

Enquête sur les examens. — W. Baillod reçut 122 réponses concernant 841 classes. Les résultats furent publiés dans l'*Educateur* du 27 janvier 1934. Cette enquête, étendue à Fribourg et au Valais, nous donna l'occasion d'entrer en contact avec des collègues qui, bien malgré nous et, qui sait, malgré eux aussi, se tiennent à l'écart de notre association de langue française.

« Educateur » et « Bulletin » professionnel. — *Le rapport s'étend sur la « crise de l'« Educateur » et reprend ab ovo la question de « cet enfant de douleur » qu'est notre journal. Confié par le bureau vaudois aux soins assidus du bureau neuchâtelois, celui-ci le remettra guère plus viable entre les mains des meilleurs médecins qu'on sera, espère-t-il, les Genevois. Il rappelle la décision de l'assemblée de Morges (juin 1934) suivie de la consultation des sections, amenant la situation provisoire pour 1935 et 1936. Notre société a, quant à l'« Educateur », partie liée avec la Maison Payot. Après avoir relaté la séance du 23 mai dernier avec notre éditeur Payot, M. Rochat donne les éclaircissements suivants :*

La convention de 1932, remplaçant les précédentes modifiées, ne contenait pas un article spécial annulant, en particulier, celle de 1898 dont deux dispositions : caractère perpétuel de cette convention et débite de 3000 fr. en cas de dénonciation, effrayaient nos amis genevois.

La Maison Payot a nettement déclaré caduques ces deux dispositions (confirmation écrite a été envoyée à l'U. I. P. G.) et a accepté que son nom ne figurât plus sur la couverture du journal. La seule obligation qui demeure est l'octroi, à la maison Payot, d'une demi-page d'annonces gratuite qu'elle a d'ailleurs généralement complétée par une seconde demi-page payante. Elle se réserve en outre le droit de reprendre la publication de « L'Ecole », qu'elle éditait autrefois.

Soulignons en passant l'extrême obligeance de M. Samuel Payot au cours des nombreuses tractations de ces dernières années et relevons, ce n'est que justice, que chaque modification du contrat (causée par la diminution du nombre des abonnés, tant de l'*Educateur* que du *Bulletin*) s'est faite à l'avantage de la S. P. R. Jean Tissot le faisait justement ressortir : en 1920, il n'y avait pas un sou dans la caisse de la Romande ; la convention avec la Maison Payot

nous procura la sécurité. Aujourd'hui, notre fonds de réserve est de 17 000 fr. Notre éditeur n'a jamais cherché à faire de l'*Educateur* une « bonne affaire » c'est un sentiment de piété filiale qui le guida constamment dans les arrangements intervenus au cours des ans.

Présentement, la situation est la suivante :

Les sections de Vaud et Neuchâtel acceptent tacitement la fusion et l'obligation.

L'U. I. P. G. Dames accepte un *Bulletin corporatif* obligatoire au prix maximum de 4 fr.

L'U. I. P. G. Messieurs est d'accord avec la fusion et l'obligation mais désire que le prix de l'abonnement soit ramené à 5 fr.

Le Comité central du 24 juin a repris toute la question et s'est rallié à la proposition du bureau : engagement de réduire le prix de l'abonnement sans maximum fixé et sans diminuer trop la valeur de notre journal.

Dès lors, la Maison Payot, qui nous avait informés qu'elle ne pourrait plus continuer la publication de notre journal aux conditions actuelles, a dénoncé le contrat, dans les délais prévus, pour fin 1936.

Par contre, elle a confirmé par écrit le projet de convention nouvelle présenté oralement par M. Samuel Payot dans la séance du 23 mai.

Moyennant une légère réduction du format de notre journal, la modification de sa composition (qui serait intégralement en corps 8, au lieu des corps 7 et 9 actuels), ainsi qu'une diminution de 600 fr. sur les prestations de la Maison pour les frais de rédaction, la publication de l'*Educateur* continuerait à être assurée pour 48 numéros de 16 pages au prix d'abonnement actuel.

L'ultime tâche du bureau moribond sera de reprendre la question dans son ensemble pour trouver une réduction du prix de revient du journal afin de donner satisfaction à nos collègues genevois dans la mesure du possible, mais cela sans compromettre la valeur de notre organe professionnel et corporatif. Ajoutons, pour être complet, que Publicitas a dénoncé son contrat d'annonces et la Maison Payot celui concernant l'*Almanach Pestalozzi*.

Complétons cette partie de notre rapport en relevant que l'*Educateur* n'a pas échappé aux critiques habituelles, certaines tout à fait justifiées, d'autres le paraissant beaucoup moins. Nous persistons à croire qu'un journal unique et obligatoire est nécessaire à la vie de notre association, qu'il est perfectible certes, mais qu'il ne faut pas exiger l'impossible. Si les Allemands ont résolu le problème de la quadrature du cercle en ajustant exactement des casques ronds sur des têtes carrées, on ne réussira jamais, croyons-nous, à mettre sous le même bonnet les mauvaises têtes — et les autres — qui, du bout du Léman à la verte Ajoie, peuplent les rives ensoleillées de nos lacs, nos riches campagnes et nos hautes vallées. Nous sommes persuadés que tous les lecteurs assidus de notre journal souscriront à la remarque d'une collègue genevoise : « Si le journal n'est toujours pas adopté par le plus grand nombre, celles qui le lisent s'y intéressent extrêmement ».

Quand nous en serons là, on ne verra plus revenir, de Genève ou d'ailleurs, avec la mention « refusé » le rapport officiel et gratuit du Congrès !

* * *

Questions scolaires. — *Le rapport donne les raisons qui ont poussé le bureau à demander à l'assemblée de Morges que, contrairement à l'habitude, il ne soit*

traité qu'un seul sujet au Congrès de 1936, et que, sur les 37 proposés, on choisisse de préférence l'Ecole populaire dans l'Etat. Ce qui l'amène à parler du

Congrès des Montagnes neuchâteloises.

L'organisation en a été confiée, par la S. P. N., à un comité dont le bureau de la Romande a la direction. Notre tâche a été grandement facilitée par le large et précieux concours d'un comité spécial qui mit dans l'accomplissement de son mandat une conscience, un entrain dignes d'éloge. La question financière demeura notre souci constant car les subventions sur lesquelles nous avions cru pouvoir compter ont été fortement réduites ou même supprimées. Les Montagnes neuchâteloises, chacun le sait, sont anémiées par une crise sans précédent ; il était par conséquent difficile de trouver sur place l'aide dont nous avions besoin. C'est pourquoi le comité d'organisation a cru bien faire en éditant des pochettes de papier à lettres, comptant, pour les écouler, sur la solidarité des collègues romands. Nous avons fait une expérience qui devra servir de leçon à nos successeurs. Si plusieurs sections ont répondu avec empressement à notre appel, d'autres n'ont pas déployé le zèle voulu et nous demeurons sceptiques quand des collègues nous assurent qu'ils feraient volontiers le sacrifice d'une pièce de 2 francs pour un but précis alors que nous leur offrons, justement pour un but déterminé, mais sans grand succès, en échange de leurs quarante sous, une pochette dont le bon goût ravit tous les connaisseurs.

Le financement des futurs congrès fera l'objet d'une étude spéciale ; la S. P. R. devra probablement intervenir dans une mesure à déterminer, tout en laissant à l'initiative de la section organisatrice certaines responsabilités.

Nous avons le devoir de remercier ici le Conseil fédéral qui, sur préavis de M. le conseiller fédéral Etter, chef du Département de l'Intérieur, nous a alloué un subside de 2000 fr. pour la publication du rapport ; le Département de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Berne et Neuchâtel, qui firent le geste espéré (respectivement : 350 fr., 300 fr. et 540 fr.) ; la commune de La Chaux-de-Fonds qui, malgré l'état déplorable de ses finances, nous a consenti un magnifique subside de 2000 fr. ; celle du Locle 200 fr. Et nous n'avons garde d'oublier la S. P. N. qui, généreusement, nous abandonna le fonds pour la célébration de son 75^e anniversaire, soit 1730 fr. Ces générosités et d'autres aidant, le dévouement d'un très grand nombre de collègues qui ont fait du Congrès l'objet de leurs constantes préoccupations, l'appui de notre population enfin, nous ont permis d'organiser simplement, mais dignement, ce XXIV^e Congrès. Nous avons projeté une exposition d'écriture, ce sujet intéressant un grand nombre de collègues ; malheureusement, le peu de temps libre laissé aux congressistes nous a engagés à y renoncer, bien à regret, veuillez le croire.

* * *

Caisse de secours et Almanach Pestalozzi. — C'est à dessein que nous avons joint ces deux objets.

L'*Almanach Pestalozzi* a remplacé l'*« Agenda des Ecoles »* édité autrefois par la S. P. R. ; la vente de l'*Agenda* bouclait presque régulièrement par un déficit. Au moment de la reprise de cette publication, sous sa forme nouvelle, par la Maison Payot, celle-ci s'était engagée à verser à la caisse de la Romande une somme annuelle de 500 fr., pendant cinq ans (1911-1915). Or, sans y être aucunement obligé, notre éditeur a payé régulièrement, pendant 25 ans, cette

allocation qui nous a permis de créer notre caisse de secours. Nous devons à la Maison Payot une grande reconnaissance pour sa générosité à notre égard.

La guerre, puis la crise, ont fait passer le tirage de l'*Almanach Pestalozzi* de 20 000 à 10 000 exemplaires et, aujourd'hui, cette publication couvre à peine ses frais. L'envoi en soumission au corps enseignant a causé bien des déboires à l'éditeur, un trop grand nombre d'exemplaires étant restés impayés. C'est pourquoi, dans l'unique intérêt de notre caisse de secours, le Bureau a adressé à tous les membres de la Romande une circulaire les avisant qu'un exemplaire à prix réduit de l'*Almanach* leur serait prochainement envoyé contre remboursement et qu'ils voudrissent bien réserver bon accueil à cette utile et intéressante publication. Ceux qui ne tenaient pas à la garder n'avaient qu'à la refuser. Certains collègues se sont plaints du procédé et ne se sont pas fait faute de nous le dire. Passons ! Nous ignorons le résultat de la vente de l'*Almanach* 1936, mais la convention le concernant a suivi, comme déjà dit, le sort de la première (*Educateur*).

* * *

Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires. — Les rapports de cette commission qui paraissent chaque année dans le *Bulletin* renseignent régulièrement sur son activité et son *Bulletin trimestriel* est réclamé et vivement apprécié par nombre de bibliothèques ou d'écoles de la Suisse et de l'étranger. Une large place a été réservée aux auteurs romands et plusieurs de nos maisons d'édition ont pris l'habitude d'envoyer « en hommage » quelques-uns de leurs ouvrages.

Malheureusement la crise générale touche aussi cette œuvre créée par la Romande ; les subventions s'anéantissent ou disparaissent ; elles se sont élevées, en 1935, à 1050 fr. et plusieurs départements n'ont pris aucun engagement pour 1936. La commission jette un cri d'alarme et prie la S. P. R. d'augmenter sa subvention pour lui permettre de poursuivre sa tâche. Nous avons suggéré à son secrétaire, G. Addor, de se contenter peut-être de deux fascicules et de consacrer moins d'espace à l'analyse des ouvrages recommandés. D'autre part, la commission pourrait, nous semble-t-il, accueillir sans aliéner son indépendance les « dons » des maisons d'édition. Une publication adressée à un si grand nombre de collègues et de bibliothèques est une réclame peu coûteuse pour les maisons publiant de bons livres.

Nous disons notre reconnaissance aux collègues qui, depuis nombre d'années, poursuivent sans se lasser cette si utile activité.

* * *

Voyages d'études. — 1. *Voyage aux Baléares et à Barcelone, Pâques 1934.* — Les 84 participants ont remporté un souvenir lumineux de leur trop court séjour à Mallorca et à Barcelone. La visite de l'Ecole suisse et de l'Ecole normale de la Généralité de Catalogne a vivement intéressé chacun. Ce que nous avons pu voir laisse espérer de riches moissons, si ce généreux pays peut se développer librement dans la démocratie.

Un projet de voyage en Corse, au printemps 1935, a dû être abandonné ensuite du décès du président Baillod.

2. *Voyage en Belgique et à l'Exposition internationale de Bruxelles.* — Pour donner satisfaction à divers collègues, nous avons pu organiser, grâce à l'obligeance de M. Schelling, directeur des Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds,

un voyage en Belgique avec visite de l'Exposition de Bruxelles. Notre collègue Roller a publié, dans l'*Educateur*, une relation vivante et pittoresque de cette randonnée faite dans des conditions supportables, malgré la chaleur estivale et l'énorme affluence de visiteurs. Plusieurs profitèrent de l'occasion pour faire une courte incursion en Hollande.

Les 56 participants conservent un excellent souvenir de ce voyage dirigé par M. Schelling et notre secrétaire, A. Toffel, remplaçant le président à bout de souffle.

* * *

Cours de vacances. — La S. P. R. comme telle n'a pas eu l'occasion d'organiser des cours de vacances. Nous avons répondu au vœu exprimé par la F. I. A. I. de prévoir, chaque année, dans un pays ou dans un autre, de préférence à l'occasion d'un congrès important, des cours de vacances internationaux. Cette question mérite d'être étudiée en collaboration avec nos collègues du S. L. V.

* * *

Relations avec les sociétés similaires suisses. — Le bureau vaudois nous avait légué deux tâches principales : a) trouver une solution au problème de l'*Educateur*. Nous avons fait le point tout à l'heure.

b) Resserrer les liens d'amitié et de solidarité qui nous unissent au Schweiz. Lehrerverein (S.L.V.).

C'est une grande satisfaction pour nous de pouvoir déclarer ici combien se sont fortifiées, avec nos collègues de Suisse alémanique, les relations nouées par le bureau de Porrentruy, et maintenues par celui de Montreux. Nous avons trouvé chez notre ami M. le Dr P. Boesch, président du S.L.V. et ses collaborateurs du comité, sans oublier notre vieil ami Graf, secrétaire des instituteurs bernois, le maximum de compréhension et de courtoisie.

Au cours des trois réunions convoquées à Bienne, Neuchâtel et Berne (la prochaine aura lieu cet automne) nous avons rencontré chez nos collègues du S. V. L. le même désir d'étroite collaboration pour étudier les problèmes pédagogiques communs et d'autres d'intérêt national. Cette collaboration nous a conduits à élaborer le projet de convention que nous avons publié dans le *Bulletin* N° 18 et dont présidents de sections et membres du C. C. ont reçu un exemplaire en deux langues.

Nos deux sociétés vivaient jusqu'ici sous le régime d'un protocole instituant un vorort pour deux ans, alternativement en Suisse allemande et en Suisse romande. Nous avons estimé qu'il ne fallait plus abandonner l'existence de ces rapports au simple bon vouloir des présidents qui se succèdent à la tête de nos associations, qu'il fallait au contraire en codifier le fonctionnement et en perpétuer l'existence. En effet, certaines relations internationales, telles représentations, les enquêtes d'intérêt général plus fréquentes seraient facilitées par un accord qui nous permettrait de profiter, dans une certaine mesure, des services du Secrétariat permanent du S. L. V. Le projet dont vous avez pu prendre connaissance réserve l'indépendance et l'autonomie de nos deux sociétés. La discussion et l'adoption éventuelle de cette convention figure à notre ordre du jour.

Passons rapidement en revue les questions débattues au cours de trois séances et qui requèrent une solution commune :

1. *Question de l'occupation des jeunes chômeurs.* — Elle donna lieu à une inter-

vention de notre collègue Graf au Conseil national. Dès lors les pouvoirs publics ont pris diverses mesures que vous connaissez.

2. *Adresses au Conseil fédéral* concernant la défalcation pour charges de famille en vue de l'application de l'impôt de crise, et pour recommander une requête des maîtres abstinents au sujet de l'imposition de la bière.

3. *Votation sur la revision totale de la Constitution fédérale.* — C'est l'article 27 qui retint plus particulièrement notre attention. Certains promoteurs de l'initiative ne cachaient pas leur intention de remplacer l'école laïque et neutre par l'école confessionnelle. Nous étions unanimement résolus à faire l'impossible pour écarter ce grave danger si l'initiative était acceptée par le peuple ; car l'article actuel est de nature à donner satisfaction à tous les gens raisonnables.

...Nous avons en conséquence décidé l'insertion, dans nos deux journaux, d'un même communiqué contre la revision des art. 27 et 27 bis (ce dernier concerne la subvention à l'école primaire), et prié nos rédacteurs de le commenter dans le sens de notre discussion.

L'initiative fut rejetée par le peuple à une imposante majorité et nous nous sommes réjouis de ce résultat : on ne fait rien de stable dans une époque troublée. Tout danger, au sujet de l'art. 27, n'est probablement pas écarté car nous avons à faire à tenace partie.

4. *Commission suisse de coopération intellectuelle.* — Elle est une branche de l'Institut international de coopération intellectuelle. Convoqué à son assemblée de Berne, le président Baillod s'y rendit pour prendre l'air de la maison. Invitée par son secrétaire général à désigner un représentant officiel du corps enseignant primaire suisse, la conférence a prié le S. L. V. de le nommer et M. P. Boesch, président, accepta ce mandat.

5. *Centre national de documentation pédagogique.* — Il a paru un répertoire des Centres nationaux de documentation pédagogique publié par le bureau international de documentation et d'études pédagogiques. 35 pays possèdent de tels bureaux... mais non la Suisse. La Commission suisse de coopération intellectuelle intervint auprès du Département fédéral de l'Intérieur qui répondit que le Conseil fédéral n'était pas compétent en la matière. La question fut renvoyée à la Conférence des chefs de départements de l'Instruction publique qui désigna, pour cette fonction, le Bureau des Archives de l'Enseignement en Suisse dont le siège est à Aarau. Nous regrettons vivement que l'Institut J.-J. Rousseau, en possession d'une vaste documentation et infiniment mieux connu en Suisse et à l'étranger que l'obscur bureau d'Aarau, n'ait pas été désigné.

6. *Commission suisse pour l'étude des questions scolaires d'ordre général.* — Patronnée par le Département fédéral de l'Intérieur, elle a déployé déjà une grande activité ; elle s'est récemment préoccupée de l'édition de tableaux muraux pour l'enseignement. Une série concernant la circulation a déjà paru il y a plus d'un an. Un plan de travail a été soigneusement étudié ; diverses séries seront successivement éditées illustrant en particulier la faune suisse et son habitat, la flore, les grandes industries, l'architecture, la maison suisse, etc., etc. Dessinés et peints par des artistes suisses, édités par des maisons suisses, ces tableaux sont destinés à donner du travail à nos compatriotes, à faire connaître mieux notre pays et à remplacer en particulier les produits d'outre-Rhin, trop largement répandus chez nous. Les derniers tableaux viennent de paraître et l'*Educateur* en parlera plus abondamment. Ils sont vivement recommandés au corps enseignant et aux Commissions scolaires.

Nous avons prié notre collègue Grec de représenter la Suisse romande dans cette commission où il a su se faire une place et rendre d'excellents services.

7. *Comité suisse de correspondance inter-scolaire.* — Sous les auspices de Pro Juventute et de la Commission suisse de coopération intellectuelle, une première réunion s'est tenue récemment à Zurich. Notre collègue Boesch a bien voulu nous y représenter et le bureau se tiendra au courant de la suite donnée à cette première prise de contact.

8. *Loi sur la tuberculose.* — Nous ignorons quelle solution a été apportée aux cas relevant des diverses dispositions de cette loi et si elle a été de nature à ne pas léser les intéressés. Nos collègues d'Appenzell se sont préoccupés de cette question et nous ont adressé un questionnaire auquel nous avons répondu. Nous engageons fortement les sections cantonales à suivre de près chaque cas et à intervenir énergiquement en faveur des collègues que la maladie contraindrait à abandonner l'enseignement.

9. *Fribourg et Valais.* — Nous n'avons rien à ajouter au paragraphe consacré à ces deux cantons par W. Baillod à Morges. Fribourg continue à nous ignorer totalement mais nous conservons avec le Valais des relations de bon voisinage et notre rédacteur A. Rochat nous a représenté à la récente réunion, à Sierre, des instituteurs du Bas-Valais. Une relation en a paru dans l'*Educateur*. Nous avons invité nos collègues valaisans à se faire représenter au Congrès de La Chaux-de-Fonds. Un jour viendra peut-être où nous pourrions accueillir dans notre Société ces aimables voisins.

Notons en passant que la partie allemande de Valais et Fribourg se tient également à l'écart du S. L. V.

10. *Cartes de légitimation.* — Nos efforts tendront à établir une carte unique pour toute la Suisse. (A suivre.)

XXIV^e CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE aux Montagnes Neuchâteloises, les 12, 13 et 14 juin 1936.

La première journée.

Lorsqu'en 1932, à Montreux, les Neuchâtelois avaient accepté d'organiser le Congrès de 1936, ils l'avaient fait avec réserve. C'était la crise et l'on ne pouvait songer à mettre sur pied une telle manifestation qu'en période normale, semblait-il. Hélas, 1936 arriva et la crise subsistait toujours. Fallait-il renoncer ? On se mit courageusement à l'œuvre et... la fortune sourit aux audacieux.

C'était la deuxième fois que la Romande tenait ses assises quadriennales dans nos Montagnes. Le premier congrès chaux-de-fonnier avait eu lieu en 1892, les 17, 18 et 19 juillet. Le programme comportait également la discussion de rapports et une course au Saut du Doubs, course qui fut supprimée, à cause du temps. Comme il se devait, la soirée familière n'avait pas été omise. Mais, revenons au présent...

Or donc, grâce à l'amabilité des C. F. F., qui avaient bien voulu mettre en marche un train spécial de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, les congressistes arrivent dans la métropole horlogère un peu avant 11 heures. Le soleil, qui s'était retrouvé tout neuf pour l'occasion, et avait présidé aux délibérations du Comité central réuni dès 8 heures à l'amphithéâtre du collège primaire, se cache momentanément et il tombe quelques gouttes. Inquiets, nous nous

regardons... ça sera gai si la « flotte » se met de la partie ! Pourtant, ce n'est qu'une alerte... pour le moment.

Séance inaugurale.

Peu après 11 heures, au temple indépendant, a lieu la cérémonie d'ouverture du Congrès. Plus de cinq cents membres de la S. P. R. sont déjà là, occupant à peu près toutes les places du parterre. Une constatation : il y a moins de jeunes qu'à Montreux et encore moins qu'à Neuchâtel ; est-ce indifférence de leur part ? Eh non, c'est cette maudite « suppressionniste » — une maladie d'après-guerre que l'on ne connaît que trop dans nos rangs — qui fait que l'on ferme une bonne partie des classes au fur et à mesure des démissions. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui les jeunes ne reprennent que rarement la place laissée vacante par un démissionnaire. Bien plus, il se trouve que lors de la mise au concours ce sont des candidats attendant depuis plusieurs années qui obtiennent les suffrages.

Après un jeu d'orgue, M. Julien Rochat, président de la S. P. R., salue les congressistes et les invités ; parmi ceux-ci, nous notons : M. A. Romang, préfet des Montagnes ; M. H. Guinand, président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds ; MM. les inspecteurs scolaires neuchâtelois, les directeurs des Ecoles primaires de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle ; des délégués de sections amies : MM. Montillet, pour le Département de l'Ain ; Boissard pour le Jura français ; Beroggi, pour le Tessin, etc., etc. M. Rochat relève également dans l'assistance la présence de membres d'honneur de la Pédagogie neuchâteloise, ainsi que celle de la doyenne du corps enseignant, Mlle Marie Huguenin, de La Chaux-de-Fonds, qui consacra 58 ans de sa vie à l'enseignement, dont 53 (de 1870 à 1923) à La Chaux-de-Fonds même, à la tête d'une classe enfantine. M. Rochat s'approche alors de Mlle Huguenin et, en lui remettant une gerbe de fleurs, lui donne l'accolade, aux applaudissements de l'assemblée.

Il n'y a pas de bonheur sans mélange, poursuit notre président, et ce sont les souvenirs douloureux : Willy Baillod qui fut brusquement repris à sa famille et à notre association pour laquelle il se dépensa tant ; Jean Tissot, notre fidèle trésorier, Werner Brandt, de Neuchâtel. Le *Bulletin* a, en son temps, dit ce que furent ces pionniers de notre société ; hommage mérité et qui devait être redit dans une circonstance telle que celle qui nous réunissait à La Chaux-de-Fonds.

Et M. Rochat termine en souhaitant que les congressistes trouvent dans nos villes meurtries par cinq longues années de crise et de chômage, l'accueil franc, un peu fruste parfois, mais cordial et propre à ce peuple montagnard.

Il avait été convenu que l'ouverture du XXIV^e Congrès coïnciderait avec la célébration du 75^e anniversaire de la Société pédagogique neuchâteloise. Ce jubilé aurait dû être rappelé en 1935, puisque c'est en 1860 que se fonda la S. P. N. Mais des raisons d'opportunité ont déplacé cette commémoration. Soixante-quinze ans... la vieillesse pour un homme, la jeunesse pour une société. Pourtant celle-ci a déjà eu une activité considérable. M. H. L. Gédet, président de la S. P. N., la retrace, rappelant les succès, les échecs aussi, apportant un pieux hommage à ceux qui ont contribué à faire de la société ce qu'elle est aujourd'hui : un faisceau vivant et uni. Je crois savoir que le volumineux travail de M. Gédet fera l'objet d'une publication spéciale, c'est la raison pour

laquelle je n'allonge pas davantage. Remercions vivement M. Gédet de son intéressant exposé.

Les Neuchâtelois ont été très sensibles au geste de leurs collègues genevois qui, par l'intermédiaire de leur président, M. Ch. Duchemin, remirent à la S. P. N. une magnifique channe, pour marquer cet anniversaire de la société.

La partie musicale de cette séance inaugurale fut particulièrement soignée ; ne faisant pas partie du chœur, je puis le dire très franchement. Le chœur « Printemps », de G. Pantillon, puis l'admirable « Kyrie » de la Messe en sol majeur de Mozart, furent rendus à la perfection, sous la direction experte de M. A. Grosjean. Le « Kyrie », en particulier mit une note d'une grande solennité à cette ouverture du Congrès.

Le temps presse ; le programme est assez chargé et ne laissera que peu de liberté à ceux qui voudront suivre consciencieusement les diverses manifestations qu'il comporte. Il est midi et demi lorsque nous arrivons aux salles de restaurant — la Maison du Peuple et le Cercle de l'Union — où seront servis les repas. Nous avons juste eu le temps d'entendre de la rue, avec un petit sentiment de satisfaction, des haut-parleurs donnant les dernières nouvelles de l'A. T. S., en particulier : « Ce matin s'est ouvert à La Chaux-de-Fonds... ». Pour une fois, nous n'avons pas maugréé contre des radios marchant à plein rendement devant des fenêtres ouvertes !

Dans le brouhaha des conversations particulières, on prend ses places et le service débute avec la rapidité d'un service.... de banquet. Cela donne le temps de faire connaissance à droite, d'évoquer d'anciens souvenirs à gauche ou de tailler une « bavette » avec son vis-à-vis. Comme il se doit, quelques discours furent prononcés ; tout d'abord des souhaits de bienvenue de M. Ph. Bourquin, président du Comité d'organisation, puis M. H. Guinand, conseiller communal et président de la Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds, dit tout le plaisir qu'éprouvent les autorités de cette ville à saluer les membres de la S. P. R. dans nos Montagnes. Enfin, M. Boissard apporta le salut des collègues français, message fraternel et sympathique auquel répondit M. Bourquin.

L'après-midi loclois.

Après le dîner, les congressistes logeant à La Chaux-de-Fonds, chez des particuliers, vont prendre possession de leur gîte ; pour peu longtemps, car à 15 heures tout le monde doit se retrouver à la gare. Un long train emporte nos hôtes vers la mère commune des Montagnes. A la gare du Locle, la Musique scolaire joue un allègre pas redoublé tandis que l'on descend des wagons. Puis, ce sont les cloches du Vieux Moultier qui viennent apporter leurs notes graves à l'accueil sympathique d'un nombreux public accouru à la gare pour assister à l'arrivée des congressistes. Le soleil est aussi là, fardant le tout d'un air de bon aloi. On nous a dit, on nous a écrit, on l'a dit dans le *Bulletin*, que cette arrivée au Locle avait ému plus d'un participant au Congrès. Cela nous fait plaisir et les faits ont donné raison à ceux qui auraient voulu un cortège... Ouvrons une parenthèse et que je vous conte cette petite histoire. Les Loclois avaient donc « joblé » leur petite réception : musique, cloches, etc., avec cortège de la gare au temple. Le correspondant d'un journal local ayant eu vent des projets s'empressa d'en faire part à ses lecteurs et nos Loclois, au prochain Comité d'organisation, se virent signifier un « veto » catégorique... quant au cortège ! Rave des journalistes indiscrets ! Mais peu importe, nous savons

que dans une cinquantaine d'années, au prochain Congrès dans nos Montagnes, nous pourrions y aller de notre « petit » cortège, envers et contre tous les avis...

Le Mouëtier du Locle — le plus ancien monument de nos Montagnes (1521, sauf erreur) — s'est fait accueillant ; drapeaux aux galeries, chaires décorées. C'est à M. A. E. Toffel qu'échoit le devoir d'ouvrir la séance. Il le fit avec humour et distinction ; il trouva des mots charmants pour parler des relations existant entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, la mère commune et sa fille. Si celle-ci ne voue pas toujours à sa mère assez de vénération, il faut reconnaître que la mère a laissé son enfant se développer à sa guise. M. Toffel salue en particulier M. le Dr Latarjet, professeur à la Faculté de médecine de Lyon et directeur du Cours supérieur d'éducation physique à l'Université de Paris, qui parlera tout à l'heure de *L'école et le sport*.

Auparavant, le Quatuor à cordes du Corps enseignant neuchâtelois (MM. Ed. Porret, W. Perret, M. Jaquet et L. Haemerli) exécute de magistrale façon le Quatuor en mi b majeur de Mozart.

J'ai lu quelque part que l'exposé de M. Latarjet avait duré une heure et demie. Je veux bien le croire puisque des gens minuent les discours, mais cette heure et demie fut bien courte au gré de chacun. Quelle facilité d'expression, quelle aisance oratoire. Convie par M. Toffel à prendre place, pour notre commodité, dans la chaire supérieure, M. Latarjet débute par cette remarque amusante : « Quoique appartenant à l'enseignement supérieur, je crois n'avoir jamais occupé une situation aussi élevée ! » Puis, comme son introducteur a parlé des nombreuses jolies fleurs qui émaillent le parterre, M. Latarjet reprend la balle au bond et ajoute : et j'y vois aussi de beaux jardiniers !

Résumer l'exposé de M. Latarjet est chose malaisée il faudrait pouvoir tout citer. Partie intégrante de l'éducation physique, le sport doit prendre place dans un programme scolaire mais dans des conditions bien déterminées. D'une façon générale les programmes sont trop chargés et l'enfant considéré comme un récipient dans lequel on déverse des connaissances multiples. Il lui faut un dérivatif. Le sport et les exercices physiques remédient aux dangers de la vie sédentaire. Au point de vue social, le sport bien compris peut être un moyen de régler les impulsions naturelles de l'homme. Il développe la confiance en soi, la force de volonté. Il demande de la maîtrise et du calme. Un bel équilibre physique rend meilleur, plus optimiste, plus patient.

Une éducation physique bien conduite doit comprendre la triade suivante : leçon de culture physique corrective et éducative, apprentissage sportif et jeu. Mais dans cet apprentissage sportif il faut se garder du danger que comporte le sport lui-même ; comme la langue d'Esopé le sport peut être la meilleure et la pire des choses. Il appartient à l'école de lui donner sa véritable figure. Pour cela, les éducateurs doivent pratiquer eux-mêmes le sport. On devrait consacrer au moins *deux heures par jour* à l'éducation physique, affirme M. Latarjet.

Cet enseignement doit être contrôlé par le médecin scolaire et c'est l'occasion pour le conférencier de parler de ses propres expériences à Lyon. Il faut connaître l'individu sous tous ses aspects ; c'est le but d'une science nouvelle, la *biotypologie*, mesures anthropométriques, aspect morphologique, mesures fonctionnelles : capacité pulmonaire, tension artérielle, organes des sens, tests psychomoteurs doivent établir le facies de l'individu, son biotype.

Le sport est un moyen, c'est à notre intelligence, à nos connaissances de savoir l'adapter à l'enfant, d'en graduer les effets, de le contrôler.

Ce magistral exposé fut vivement applaudi, comme il se méritait. Cependant, je ne puis m'empêcher quelques réserves ; c'est ainsi que M. Latarjet, parlant de ses expériences à Lyon, affirmait que des enfants déficients, les derniers de classes, mis dans des conditions favorables de nourriture, de vie et d'éducation physique, étaient devenus de bons élèves. Je veux bien croire que certains gosses subissent les effets d'une sous-alimentation et d'une vie dans les taudis, mais des cancre resteraient des cancre, les nourrirait-on le mieux du monde ! Voyez-vous ça : pour les élèves rébarbatifs aux accords des participes, chaque jour dix flexions suivies de douze minutes de course... etc. etc. Quant à consacrer deux heures à la culture physique, où les trouverions-nous ? C'est peut-être justement là un des excès sportifs dans lesquels il faut se garder de tomber !

M. Latarjet a parlé en sportif et en médecin convaincu des bienfaits du sport. Remercions-le chaleureusement : il faut, de temps en temps, de ces exposés enthousiastes pour susciter des initiatives et secouer des torpeurs.

A la sortie du temple, une agréable distribution de produits Klaus permit à chacun d'apprendre — si on ne le savait pas encore — que si l'on fait des montres au Locle, on y fabrique aussi d'excellentes pastilles et de savoureux chocolats.

Puis, c'est la visite de l'hôtel de ville, alors que la Musique scolaire joue devant le bâtiment. Celui-ci est de construction récente — il a une vingtaine d'années seulement. Mais ce qui en fait l'attrait, c'est son style et son cachet. Les fresques du peintre Biéler, à elles seules, méritent une visite. Plusieurs salles renferment des meubles anciens d'une grande valeur. Tandis que quelques-uns... et quelques-unes, essaient les fauteuils de la salle des mariages (qui sait, peut-être avec un secret espoir ou un regret caché), d'autres trouvent plus d'intérêt à la magnifique salle du Conseil général. Pendant ce temps, quelques membres de la S. P. R. se rendirent au cimetière de Mon Repos pour déposer une couronne sur la tombe de M. W. Baillod. Pieux hommage rendu à celui auquel la Romande doit tant.

Mais, le temps presse, encore, du moins pour ceux qui veulent remonter à La Chaux-de-Fonds pour y souper. Ceux qui logent au Locle prennent leur « cantonnement » ; je puis vous dire qu'il y eut un instant d'émotion, au bureau des logements, lorsqu'on constata que l'on avait mis dans la même chambre un monsieur et une dame ! Bien vite, l'on répara cette gaffe due au fait que la dame... ou la demoiselle, en s'inscrivant avait omis de le dire et son écriture ferme et décidée avait été prise pour une écriture d'homme !! Quelques collègues se crurent perdus de devoir coucher au Locle, pensez, à 8 km. de La Chaux-de-Fonds, quelle distance ! Les uns demandèrent leur transfert gentiment, d'autres moins, et parmi ces derniers une demoiselle le fit d'un ton si doux (!!) que ce fut bien le cas de dire qu'il y a des « mauvais coucheurs » de par le monde ! Si l'on savait le « tintouin » que donne la question des logements, on ne créerait pas encore des tracasseries inutiles au dernier moment. Mais, passons....

Le dernier acte de cette journée déjà bien remplie se déroula à la salle communale de La Chaux-de-Fonds, où se donna, ou plutôt se redonna le Festival du Centenaire de Léopold Robert.

(A suivre.)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ¹

Note. — Le premier volume de M. Dottrens « Le progrès à l'école : sélection des élèves ou changement des méthodes ? » m'a laissé supposer que le second traiterait le problème du progrès scolaire envisagé sous l'angle de l'enseignement individualisé et je me promettais quelques passes d'armes avec M. Dottrens. Or ce second volume est tout autre chose : il est l'exposé détaillé d'une méthode expérimentée à l'Ecole du Mail ; c'est donc un ouvrage de didactique pratique destiné aux maîtres. Je me récuse pour le présenter aux lecteurs de l'Educateur et me contente de féliciter l'auteur, avec lequel je suis presque entièrement d'accord sur le terrain pratique et que je félicite pour son travail de mise au point d'une méthode qui rendra de très grands services aux instituteurs.

G. C.

Dans son premier volume, M. Dottrens étudie cette double tendance de l'enseignement moderne : la différenciation des élèves par la création de classes sélectionnées et l'individualisation. Il a nettement pris parti pour l'individualisation, montrant que la sélection ne saurait être le principe définitif d'une organisation scolaire. Des classes, quoique homogènes, contiennent de telles différences individuelles que l'enseignement ne peut pas y être uniquement collectif.

Dans son second volume, « L'enseignement individualisé », M. Dottrens présente une expérience réalisée depuis plusieurs années. Examinons les principes et la technique de cet essai.

1. Les principes.

Il n'est pas de praticiens qui n'aient ressenti les déficits de l'enseignement collectif. Les élèves rapides piétinent alors que les lents sont bousculés ; dans une branche un élève suit, dans une autre, il perd pied ; l'un a compris la démonstration, pour le voisin il faudrait la reprendre sur un tout autre plan.

M. Dottrens s'est attaqué à ce problème : comment corriger les défauts de l'enseignement collectif ? Au contraire de certains novateurs qui sont partis sans tenir compte des conditions de travail des instituteurs, le directeur de l'Ecole du Mail besogne

¹ Robert Dottrens : « L'enseignement individualisé », collection d'actualités pédagogiques, éditions Delachaux et Niestlé.

dans les limites de l'enseignement public, avec des maîtres qui ont des classes d'une trentaine d'élèves, des programmes à parcourir. Voilà qui est pour nous donner confiance.

En outre, l'examen direct de réalisations comme le Plan Dalton et Winnetka, des expériences dans les classes de Genève ont décidé M. Dottrens à admettre qu'une individualisation totale comportait des périls : elle supprime trop absolument le contact avec le maître et les camarades. L'enseignement collectif crée une vie sociale qui est un puissant stimulant aussi bien aux points de vue éducatif qu'instructif. Mettre en commun ses idées, discuter, converser, s'expliquer, démontrer, prouver, intéresser autrui, le comprendre, participer à sa vie, que de richesses !

M. Dottrens a pris comme hypothèse de travail la formule suivante : utiliser le travail individuel comme adjuvant de l'enseignement collectif. C'est en effet une hypothèse que son auteur vérifiera en cours d'expérience ; ses vues pourront se modifier. M. Dottrens a eu raison de nous montrer, non pas une institution définitive, cataloguée, prête à être lancée dans le commerce ou placée dans une vitrine de musée, mais la genèse d'un effort, long, patient, corrigé en cours de route. Ce livre de bord riche en exemples, sincère et vrai, conquiert l'estime et la reconnaissance.

Il s'agit donc d'individualiser l'enseignement tout en gardant ce qu'il y a d'utile dans le collectif. Poser ce principe, c'est introduire de nouveaux rythmes de travail, des transformations à l'horaire, la liberté, etc. Par quel procédé M. Dottrens a-t-il jeté du levain dans la pâte ?

2. La technique.

a) *Les fiches* : S'inspirant des écoles américaines, les instituteurs du Mail ont essayé de donner des exercices, des devoirs, des problèmes à leurs élèves en les relevant sur des fiches. Ce moyen d'entrer en contact avec l'enfant est souple, variable et extensible à l'infini.

Mais il ne suffit pas de préparer des fiches pour individualiser l'enseignement. De quelle manière vont-elles s'insérer dans le travail collectif, à quel moment interviendront-elles ? M. Dottrens distingue quatre sortes de fiches :

1. *Les fiches de récupération* destinées à faire répéter, retrouver des notions précédemment étudiées et qui sont oubliées. Le maître donnera ces travaux aux élèves qui ne savent plus appliquer une règle de grammaire ou utiliser

une technique en calcul. En voici deux petits exemples, tirés de la gerbe abondante que présente l'auteur :

Que choisis-tu : e, ent ?

Le vent hurl.. — les vagues ondul... — l'oiseau chant.. — la mère aim.. — les enfants respect.. — les écoliers étudi... — le chat guett.. — la pluie ruissell.. — les flocons tourbillonn....

marche, marches ou marchent ?

Je ... sur le sentier ; le chien ... derrière le troupeau. — Tu ... le long du torrent. Ces fillettes ... dans les pâturages. Deux messieurs ... au bord du précipice ; ils ... prudemment.

2. Les *fiches de développement* permettent aux élèves d'élargir les sujets traités dans les leçons. Les questions posées demandent un effort de réflexion, d'observation, de recherche dans les domaines les plus variés. Quelques échantillons parmi la riche documentation que nous livrent nos collègues du Mail :

Les animaux. Un coq, une poule, des poussins.

Un dindon, une....., des.....

Un pigeon, une....., des.....

Un jars, une....., des..... etc.

Réponds à ces questions : qui est-ce qui bêle ? qui aboie ? qui miaule ? qui grogne ? qui croasse ? qui coasse ?

Les mots suivants sont des mots abrégés que tu emploies. Ecris-les en entier : cinéma, gym, tram, kilo, moto, vélo, photo, radio, coopé, sténo, dactylo.

Classe dans l'ordre chronologique d'emploi : la cuisinière électrique, le fourneau à charbon, la crémaillère, la cuisine à gaz, le réchaud à gaz.

Quel moyen de transport est évoqué par : le rail, la crémaillère, la voie Decauville, les câbles, la route, les airs, les canaux.

Dans quels pays paie-t-on : en livres sterling, en marks, en pesos, en liras, en lei, en florins, en couronnes, en roubles, en schilling, en belgas ?

3. Les *fiches d'exercices* se présentent en une suite d'exercices d'application progressifs, bien gradués avec lesquels l'élève pourra travailler après la leçon collective. Au cours de l'entretien de vocabulaire, par exemple, les enfants ont observé, recueilli des mots. Des fiches, rédigées en tenant compte de ce qui a besoin d'être affermi, mis au point, permettront des exercices oraux, puis écrits, ces derniers individuels.

Après une étude sur le visage, voici quelques fiches qui seraient remises aux élèves :

Qualifiez « visage » d'un qualificatif de sens contraire :

un visage glabre

un visage ridé

un visage bouffi

un visage rayonnant

Qualifiez « teint » de l'adjectif de sens contraire :

un teint clair

un teint livide

un teint maladif

un teint frais

Enumérez des adjectifs qui qualifient un visage coloré.

Enumérez des adjectifs qui qualifient un visage privé de couleur.

La grammaire, l'orthographe, la lecture, la composition (exemple de phraséologie) le calcul, l'écriture fournissent aisément matière à ce genre d'exercices.

4. Les *fiches d'auto-éducation* doivent permettre à l'enfant d'entreprendre l'étude d'un sujet. Grâce à une gamme très minutieusement établie des difficultés, à des explications bien dosées, à des exercices variés l'enfant peut être l'artisan de son propre savoir.

Par les exemples qu'en donne M. Dottrens, on se rendra compte qu'il s'agit d'un travail délicat et qui exige du maître un labeur sérieux.

b) *Utilisation des fiches* : J'entends un farceur s'exclamer : « C'est donc tout ça ! on fait des fiches ! on relève des exercices sur des morceaux de carton, on les distribue et v'lan on a révolutionné l'école ». Il est facile de répondre. La fiche comme telle n'est guère novatrice ; c'est l'usage que le maître en fera. Relevons le fait, souligné avec vigueur par M. Dottrens, que les fiches ne peuvent pas être anonymes, rédigées en séries omnibus. Elles n'auront leur efficacité que si elles sont préparées pour répondre à des nécessités constatées chez les élèves, sur le vif : Jacques « croche » au calcul oral. Quels exercices lui donner pour apprendre l'addition des milliers accompagnés de centaines ? Pierrette confond ni et n'y ! Par quel chemin vais-je lui faire comprendre cette distinction ? Maurice s'intéresse à la géographie ! Comment suivre sa curiosité, la cultiver ?

Chaque maître utilisera les fiches d'une manière différente. Progressivement, son emploi transformera certaines formes d'enseignement. Ainsi s'introduira l'esprit de finesse, le discernement des cas, en un mot l'individualisation. Car M. Dottrens ne veut pas seulement nous donner une technique, mais aussi une sensation plus directe de nos élèves pour être plus à même de les suivre.

Je recommande vivement à tous mes collègues, et surtout à ceux qui sont à la tête d'une classe à plusieurs degrés, de lire, de méditer les deux études de M. Dottrens. Et qu'ils essayent, tout modestement peut-être, mais avec persévérance. Il y a quelque chose à trouver, j'en suis certain.

H. JEANRENAUD.

Daniel Goens : **Le Jeu pédagogique « Angolo »**, chez l'auteur, 93, rue de Molenbeek, à Bruxelles (Belgique). 1 franc suisse, par mandat international, en passant la commande.

Le Jeu Pédagogique (breveté) « Angolo » inventé par Daniel Goens et présenté en 1934 à la Foire commerciale de Bruxelles, où il obtint un légitime succès, consiste en 16 pièces au moyen desquelles il est possible de composer n'importe quelle lettre, en majuscule et minuscule, n'importe quel chiffre et une infinité de silhouettes. Ces pièces sont en carton-bois aux couleurs vives et très attachantes, de nature à plaire à l'œil de l'enfant.

La caractéristique de l'invention est l'originalité du découpage. Toute la difficulté et l'intérêt du jeu proviennent de la combinaison inattendue des angles. De là d'ailleurs son nom : Angolo.

Une plaquette de présentation luxueuse accompagne le jeu et donne si clairement tous les dessins voulus que la solution de tous les signes devient d'une simplicité enfantine.

Allemand ou anglais

garanti en 2 mois, italien en 1. Cours de 2, 3, 4 semaines également. Enseignement pour tout âge et à toute époque. Diplôme langues en 3 mois, diplôme commerce en 6. Références.

ÉCOLE TAMÉ, BADEN 57

LIBRAIRIE PAYOT

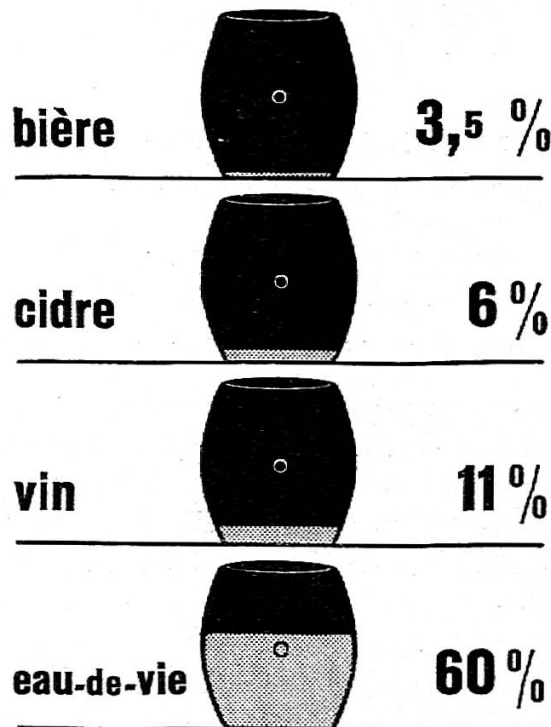
Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Grands ouvrages Hachette

- Histoire de France**, par Malet, 1000 illustrations, 11 hors-texte en couleurs, format 31 × 22 1/2, rel. toile, un vol. Fr. 30.45
- Nouvelle histoire universelle**, par Malet, 4 vol., 2000 illustrations, 32 planches en couleurs, 100 cartes, format 31 × 22 1/2, relié toile, le vol. » 27.30
- Histoire de la littérature française**, par Lanson, 2 vol., 480 illustrations, 20 hors-texte, format 31 × 22 1/2, rel. toile, les 2 vol. » 57.75
- Les merveilles de l'art**, par Hourticq, 595 illustrations, 28 planches en noir et en couleurs, format 31 × 22 1/2, rel. toile, un vol. » 33.60
- Encyclopédie des Beaux-Arts**, par Hourticq, 2 vol., 130 planches et 2800 gravures, format 33 × 25, rel. toile, les 2 vol. . . » 57.75
- Les merveilles du monde**, 475 gravures en noir et en couleurs, format 31 × 22 1/2 rel. toile, un vol. » 25.20
- Les merveilles des races humaines**. 412 photographies, format 31 × 22 1/2, rel. toile, un vol. » 25.20
- Tout le corps humain**, par le Dr Bouquet, 4 vol., 1500 illustrations, 20 planches en couleurs, format 31 × 22 1/2, rel. toile, les 4 vol. » 128.—
- Nouvelle géographie universelle**, par Granger, 2 vol., 850 illustrations et 160 cartes, format 31 × 22 1/2, rel. toile, les 2 vol. » 67.20
- Vivien Saint-Martin et Schrader**, Atlas universel de géographie, 80 cartes interchangeables dans un classeur avec système spécial d'assemblage et un index des noms contenus dans l'atlas, format 35 × 45, un vol. » 120.—

La bière

a le plus faible degré d'alcool



**Une bonne annonce, répétée
suffisamment dans le journal
approprié,
sera toujours productive.**

Pour toutes vos annonces, adressez-vous
à Publicitas S.A., 13 rue Pichard, Lausanne
Téléphone 27.366

Editeurs responsables : A. ROCHAT et C. GREC.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT
'CULLY'

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

M^{me} L. CORNUZ, VEVEY
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{lle} M.-J. LONG, GENÈVE
J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

TOUT POUR L'ÉCOLE

LIVRES ET MATÉRIEL SCOLAIRE

La LIBRAIRIE PAYOT rappelle au personnel enseignant qu'elle peut lui livrer les ouvrages et le matériel scolaire dont il a besoin avec la remise d'usage de 5 % accordée au personnel enseignant, aux établissements scolaires, pensionnats et instituts.

PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE

**Une bonne annonce, répétée
suffisamment dans le journal
approprié,
sera toujours productive.**

Pour toutes vos annonces, adressez-vous
à Publicitas S.A., 13^è rue Pichard, Lausanne
Téléphone 27.366